



SAINT-ANDRÉ-LE-PUY « Il faut continuer à aider le service pédiatrique de cancérologie »

L'association D'un papillon à une étoile aura bientôt cinq ans. Rencontre avec ses fondateurs, Christophe et Lydie Germain.

Quel est votre plus gros projet pour 2015 ?

Depuis six mois, nous mettons sur pied la troisième édition de notre journée d'animation qui aura lieu samedi 13 juin au stade. Grâce à trente-cinq bénévoles, de multiples activités seront proposées aux enfants (structures gonflables, manège, promenade en poney...) et aux adultes (baptême en voiture prestige, en buggy type Polaris, concours de pétanque, apéritif musical, soirée dansante).

« Faire partir six enfants malades pour une semaine en Vendée »

Nous aurons aussi de nombreux stands ludiques, un snack-buvette à midi, et une paella géante le soir avec spectacle du sosie officiel de Claude François.

Quel est l'objectif de cette journée ?

C'est de récolter des fonds pour le service pédiatrique de cancérologie car notre soutien s'exerce de manière continue. Par exemple,



■ L'entreprise Badoit a reçu un prix du jury au **Trophée Caractères 2014** qui récompense les initiatives solidaires. Ici, Christophe et Lydie Germain (1^{er} rang au milieu et 1^{er} rang 2^e à droite) à la remise du trophée. Photo DR

depuis 2010, nous avons mis en place les paniers petits-déjeuners pour les parents qui dorment dans le service. Chaque mois, nous leur apportons café, thé, sucre, gâteaux individuels. Nous apportons aussi des bons d'achat : alimentation, vêtements enfants et ados, essence. Nous les remettons à la cadre de santé qui les distribue aux parents qui en ont besoin.

Quelles autres actions poursuivez-vous ?

Nous allons équiper une salle de classe afin que les enfants aient un vrai lieu pour apprendre. Nous voulons aussi, pour la quatrième fois, faire partir six enfants malades pour une semaine en Vendée (camp de voile). Ce séjour les aide vraiment mais coûte 1 600 euros/enfant. ■ Réservations pour le 13 juin : 04 77 54 52 92 / 06 71 60 85 94

Loi sur le don de jours

Après la perte de leur fils Mathys, décédé d'un cancer du foie en décembre 2009, Christophe et Lydie Germain fondent l'association en mai 2010 pour aider malades et familles. La solidarité dans l'entreprise Badoit avait permis à Christo-

phe Germain d'obtenir des jours de congés pour s'occuper de son fils. Les parents et l'association se sont battus pour obtenir une loi sur le don de jours en entreprise. Cette loi sera enfin votée le 30 avril 2014. www.dunpapillonaneetoile.fr